

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Continuous pagination. |

LE BOURRU,

JOURNAL A L'USAGE DES GENS DE BELLE HUMEUR.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES.

D'après toutes les apparences, la session ne se prolongera pas au-delà des fêtes de Pâques. La chambre n'attend plus que les mesures du gouvernement, relativement à la Tenure Seigneuriale; et les ministres ont promis de s'exécuter au plus tôt; et de clore le Parlement vers Pâques si on ne les entrave pas dans leur action. Les nouvelles qui nous parviennent de Toronto semblent présager quelques tempêtes. L'opposition s'organise, dit-on elle compte ses forces, elle rassemble tous ses éléments et se prépare à une lutte qui promet d'être chaude sinon, fatale. M. Brown, le chef de l'opposition, dont la haine contre les Institutions du Bas-Canada semble renaître plus vive que jamais, a déclaré que la véritable crise ministérielle n'était pas encore passée. Si le gouvernement n'avait pas déjà donné tant de preuves de force et de puissance, nous croirions que sa dernière heure va bientôt sonner. Malgré les menaces de l'opposition, malgré les efforts qu'elle va déployer, le ministère sortira encore victorieux de cette lutte. Bien que nous ne soyons pas partisan du ministère actuelle, nous serions presque fâché qu'il subcombât sur une question telle que la Tenure Seigneuriale qui est tout à l'avantage du Bas-Canada. Un gouvernement peut être mauvais, contenir des éléments dangereux, et proposer de bonnes mesures, et alors il mérite l'appui de ses ennemis même.

Sous toutes les formes de gouvernement une opposition est nécessaire pour les contrebalancer. Mais il faut que cette opposition s'exerce avec logique et sagesse. Malheureusement une telle opposition est rare, dans notre pays surtout. Formée qu'elles sont d'éléments hétérogènes toutes les oppositions ont fini par se désorganiser à force de s'engager dans des luttes injustes, et elles ont

donné gain de cause au gouvernement, qu'elles voulaient détruire. C'est ce que nous avons vu pendant cette session. Jamais gouvernement n'a été si impopulaire que celui qui a nom, ministère Cartier-Macdonald; et nous pouvons ajouter que jamais gouvernement n'a mieux mérité cette impopularité, néanmoins ces deux hommes que nous venons de nommer ont pu jusqu'ici se rire du peuple et faire peser sur le pays un joug despotique. Si le pays déplore aujourd'hui un tel état de choses, si tous les mauvais gouvernements ont pu se maintenir et faire à leur guise sans s'occuper des murmures du peuple, c'est à l'opposition qu'on doit en imputer la faute. On s'étonne quelques fois de voir certains députés consciencieux et animés des meilleurs sentiments appuyer un gouvernement, que sincèrement ils ne peuvent aimer. C'est que ces hommes ont de nobles convictions et des principes sains et refusent de faire partie d'une opposition qui foule aux pieds tous les principes, excepté celui qui se traduit par ces mots. "Ote-toi de là. que je m'y mette." Nous croyons toucher au véritable siège du mal. L'opposition, en général, ne sait presque jamais se mettre à la hauteur de son rôle, elle ignore presque le but de sa mission et alors si, dans le principe, elle contient en elle-même un élément de force, elle ne tarde pas, par sa mauvaise conduite, à s'affaiblir et tout finit par une ruine complète.

Il se présente aujourd'hui une question importante, celle de la Tenure Seigneuriale; question toute dans l'intérêt du Bas-Canada. Néanmoins elle veut s'en faire un cheval de bataille contre le ministère; avec de pareils principes jamais opposition ne peut mériter la considération publique. Depuis que nous écrivons sur la politique, nous avons signalé beaucoup d'abus qui nous

avilissent et qui discréditent notre pays, et celui-ci, selon nous, est la source de tous les autres. Car il est certain que les destinées du pays reposent dans l'opposition, car, c'est elle qui maintient l'équilibre du pouvoir et qui rapproche la distance qui sépare le peuple du gouvernement. Ainsi si l'opposition remplit mal sa mission, le gouvernement en profitera pour opprimer le peuple, il pourra violer la loi impunément, de là tous les désordres que nous avons mentionnés et qui vont toujours en augmentant. L'opposition assume sur elle une grande responsabilité dont elle doit un compte sévère au peuple. Quand comprendra-t-elle son rôle, Dieu le sait; pour nous, nous désespérons car nous croyons que dans notre pays une bonne opposition est une chose impossible.

Dans la circonstance présente nous souhaitons que le ministère triomphe, parce qu'il agit d'une question qui intéresse le Bas-Canada. Mais il est une chose que nous désirons depuis longtemps, et que nous avons hâte de voir se réaliser. Nous voulons parler des changements ministériels que tout le monde regarde comme nécessaires. Nous espérons que le ministère modifiera son personnel, surtout quant à la partie Bas-Canadienne. Il est temps que la nationalité française figure dans le gouvernement, c'est une justice qu'on ne saurait nous refuser. Chose étonnante, le ministère doit tous les jours son existence aux députés Bas-Canadiens et ce sont ceux qui sont le plus mal représentés. Le ralliement qui se produit autour du drapeau ministériel semble présager un retour vers cette justice que nous réclamons et que l'on a trop longtemps refusé au Bas-Canada. S'il en était ainsi nous comprendrions quelque peu ce changement qui s'est opéré depuis quelque temps parmi certains députés qui

d'oppositionalistes qu'ils étaient sont devenus tout à coup ministériels.

LA SESSION.

Le procureur général Cartier a annoncé aux membres que l'intention de son excellence était de proroger le parlement dans la Semaine Sainte, à moins que quelques circonstances imprévues n'y mettraient obstacle.

Cette session sera donc très-courte, et nos députés ne se plaindront pas d'avoir restés trop longtemps assis sur leurs fauteuils. La besogne a été abondante, et tout s'est accompli avec une promptitude admirable, cependant nous ne croyons pas que les représentants actuels de la nation puissent se glorifier beaucoup de leurs œuvres, au contraire, nous croyons que si quelqu'un leur parle de cette session, ces beaux diseurs ne se presseront pas de dire: j'y étais.

Si nous jetons un coup d'œil sur les travaux des représentants du peuple, nous sommes forcé de détourner la tête à la vue de tant de lâcheté et de trahison.

Jamais session n'a été plus défavorable au Bas-Canada, et surtout au district de Québec. Jamais les prétentions de la ville de Champlain n'ont été traitées avec autant de mépris que par la législature actuelle.

A l'ouverture des chambres, l'attente de la chute du ministère donnait à la ville de Québec, l'espoir de redevenir ce qu'elle était. Malgré le peu de confiance que les citoyens de cette ville avaient en leurs représentants, ils pensaient néanmoins que les vrais intérêts de ces hommes pourraient les convaincre de ne pas laisser échapper l'occasion favorable de reconquérir pour toujours le siège du gouvernement; mais ils sont maintenant convaincus que rien ne peut influer sur les sentiments de ces hommes serviles.

Le résultat des travaux parlementaires nous prouve l'énergie mauvaise du ministère, la grande servilité du grand nombre des députés et la force de la haine des autres contre tout ce qui est Canadien-Français.

Après avoir placé le siège du gouvernement suivant le désir de l'aimable tête, après nous avoir doté d'un tarif qui n'enrichira pas tous les pauvres, le plus grand effort de notre conseil législatif a été de passer un bill de divorce. Notre chambre, de concert avec l'hon. Cartier qui soit dit en passant porte le nom de catholique a approuvé ce bill à sa première lecture.

Mais nous oublions de dire que MM. les ministres nous ont donné une petite image pour nous consoler du mal qu'ils nous font, nous allons posséder le siège du gouvernement durant quatre années.

Le reste du temps s'est passé en disputes plus ou moins honorables, par exemple un M. Macgee, assez bien élevé paraît-il, a dit à monsieur le procureur général du Haut-Canada qu'il était un polisson.

Quelle session, comme le pays va grandir!!!

LES EMPLOYÉS PUBLICS.

Le représentant de Charlevoix, Mr. Cimon, s'est plaint, il y a quelque temps du petit nombre de Canadiens-Français employés à l'administration, et surtout dans le département des postes. C'est véritablement une indignité!

Le gouvernement emploie 148 Anglais et seulement 27 Français, encore ces 27 Français, reçoivent-ils pour tout salaire £4,399, tandis que les 148 Anglais, se partagent £33,604.

Et comment peut-il en être autrement avec des Canadiens de la trempe de MM. Cartier et Belleau.

Nous remercions Mr. Cimon de son heureuse idée, et nous espérons que cet élan ne sera pas sans effet. Voici la preuve de cette criante injustice, dont nous nous plaignons.

Département des Postes; Toronto.

41 anglais recevant comme salaire,.....	£9,293
1 Français " " "	225

Bureau des Postes: Québec.

8 Anglais recevant comme salaire,.....	£1,765
5 Français " " "	1,235

Bureaux des Postes à Kingston, Toronto, Hamilton, London, Port Hope, Carleton: tous anglais!

Transports de la malle par voies ferrées.

3 Anglais recevant comme salaire,.....	£750
1 Français " " "	250

Chambre.

51 Anglais recevant comme salaire,.....	£7,021
1 Français " " "	73

Conseil Législatif.

15 Anglais recevant comme salaire,.....	£3,745
10 Français " " "	1,925

Assemblée Législative.

Employés permanents	{	30 Anglais salariés de	11,030
		6 Français " " "	6,000
Employés extra	{	6 Anglais { selon le temps que dure la session.	
		2 Français	

Messagers	{	12 Anglais	
	{	17 Français	

Total 148 Anglais recevant salaire, comme.....	£33,604
27 Français " " "	4,393

S'il existe des raisons qui aient pu donner aux Anglais le nom de *race supérieure*, ces raisons ne doivent se trouver que dans les annales de l'injustice.

Nous craignons cependant que M. Cimon ne puisse faire rendre justice à ses compatriotes, tant il y a de vénalité et de bassesses dans certains valets ministériels et Canadiens-Français.

Après des preuves aussi positives de leur injustice et de leur mauvaise foi, nos frères de la *race supérieure*, viendront-ils encore en appeler à la loyauté des Canadiens.

Nous nous joindrons à nos confrères de la *Guêpe* et nous dirons avec eux:

Que tous ceux qui ont à cœur la conservation du nom canadien, que tous ceux qui ne veulent pas l'anéantissement de l'élément français en Canada, que tous ceux, en un mot, qui sont véritablement Canadiens, s'unissent à M. Cimon pour obtenir réparation, justice et raison.

SOYONS JUSTES.

Tout le monde sait qu'il existe en cette ville un petit journal qui, on ne sait trop pourquoi, s'est fait insulteur public et déverse depuis environ un an les injures les plus grossières contre un grand nombre de nos concitoyens, dont quelques-uns occupent des positions élevées. On a droit de s'effrayer, quand on porte un regard un peu en arrière et que l'on compte le nombre des hommes respectables, à la face desquels *l'Observateur* a jeté de la boue. Un jour, un pauvre jeune homme, obéissant à un de ses mauvais instincts prend tout à coup la plume (quelques-uns disent qu'il la fit prendre à d'autres) et se fait rédacteur d'un journal qui semble avoir la mission de traîner dans la boue tous nos hommes publics. De tous les hommes qui ont été l'objet des attaques de cette feuille hideuse, personne n'a été plus maltraité que M. François Baby, qui semble être le cauchemar de ceux qui se cachent sous le manteau de Louis Michel Darveau. Il n'est pas de crimes dont il n'est chargé cet homme. A l'entendre, M. Baby serait responsable de tous les malheurs qui nous arrivent. De même que le bouc émissaire on lui fait porter les péchés de tous les hommes. Il est facile de démontrer l'odieuse d'une pareille conduite. Nous ne prétendons pas nous constituer le défenseur de M. Baby, nous ne recherchons pas si l'honnêteté a toujours présidé, à ses transactions avec le gouvernement, les enquêtes sont chargées de nous renseigner là-dessus. Jusqu'à présent rien n'est venu prouver que M. Baby fût un dilapidateur des deniers publics comme le prétend *l'Observateur*. Il nous faut d'autres preuves pour y croire. Quelques soient les moyens d'action de M. Baby, nous croyons que c'est très mal de le vilipender, avant d'avoir des preuves contre lui. Si M. Baby a pillé le trésor public on voit au moins les grands travaux qu'il a fait exécuter; nous voyons une foule d'ouvriers qui lui doivent leur pain de chaque jour. De plus, tout cet argent qui se prodigue par les mains de M. Baby se dépense dans le Bas-Canada. Loin de nous la

pensée d'excuser le vol, le gaspillage, mais nous dirons que l'odieuse d'un tel gaspillage, s'il existe, se rachète par les bons résultats qu'il produit. Il ne suffit pas de crier au vol, au pillage, pour convaincre, tous ces mots sont vides de sens; et malgré les colères de *l'Observateur* M. Baby n'est, après tout peut-être pas aussi malhonnête qu'on le dit. Voilà notre pensée, jusqu'à preuve du contraire.

Voici le projet de loi que M. Cauchon a soumis à la chambre, concernant le taux de l'argent.

“ Acte pour régler les prêts d'argent.

“ Sa majesté, la Reine, avec le consentement de son parlement canadien, décrète ce qui suit :

“ 1. A l'avenir le *maximum* de l'intérêt sur prêts d'argent, ou sommes autrement dues, prix de marchandises ou de choses quelconques sera de piastres pour chaque cent piastres; par année.

“ II. Mais la loi en ce qui regarde les taux auxquels les banques et les corporations autres que les banques autorisées à prêter peuvent le faire, resteront ce qu'ils étaient avant la passation du présent acte.

“ III. La personne, la corporation ou la banque qui recevra ou prendra, directement ou indirectement, un taux d'intérêt plus élevé que celui que permet la loi, perdra son principal et ses intérêts au profit de l'emprunteur ou débiteur dont elle ne pourra pas les réclamer.

“ IV. Le présent acte n'affectera pas les conventions ou contrats antérieurs à sa passation.”

J. de Q.

UN DÉFI QUI N'EST PAS COMPROMETTANT.

L'Observateur, toujours malin à l'ordinaire, vient de jeter un défi au *Bourru*, ne croyez pas, lecteurs, qu'il s'agit d'épée ou de pistolet, point du tout, Louis Michel nous défie de prouver que le soleil existe, car il y a longtemps qu'il s'est persuadé que cet astre n'existe pas. C'est bien naturel, son amitié pour la

lune le rend jaloux des autres astres.

Le citoyen veut nous persuader que tout ce qui paraît dans *l'Observateur*, est bien et toujours son œuvre : mais nous nions toujours jusqu'à preuve du contraire, d'autant plus que nous le savons d'une incapacité totale.

Pour plus de sûreté, au cas que ses adversaires, comme il les appellent, viendraient à lui prouver qu'il n'est pas le seul rédacteur de *l'Observateur*, il leur a lancé un défi qui n'est pas du tout compromettant, nous le donnons à nos lecteurs, ils verront comme c'est malin.

“ Nous défions nos adversaires qui prétendent que nous ne rédigeons point seul *l'Observateur* de prouver que tous les écrits—correspondances—exceptées—qui paraissent sur ce journal, ne sont point de nous.

“ Chacun le sien s'il vous plait.”

Il n'y a qu'une seule faute, faute typographique probablement, qui puisse compromettre Louis Michel, c'est le seul qui se trouve au singulier, mais ce n'est pas grand chose, l'article est éditorial, et ceux qui rédigent *l'Observateur* sous l'habile direction de ce citoyen sont les seuls qui rédigent cette feuille.

Chacun le sien, nous dit-il, oui, brave Michel, nous t'accorderons que tous ce qui a paru d'insignifiant dans *l'Observateur* est de toi. *Chacun le sien*, n'est-ce pas ?

Quant aux correspondances, tout ce que nous pouvons en dire, c'est qu'elles ressemblent fort, et par le fond et par la forme, aux articles éditoriaux. Si toutes fois ce n'est pas Michel qui les forge, les auteurs n'en sont guère plus rusés que le citoyen.

Tant que les rédacteurs de *l'Observateur* seront aussi rusés, ils peuvent être certains de ne jamais passer pour menteurs; c'est dommage que *l'Observateur* n'ait pas toujours ainsi dit la vérité.

CORRESPONDANCE.

Mon cher Bourru,

Il est des hommes qui n'épient que l'occasion de calomnier ceux qui ont le malheur de ne pas penser comme eux,

tel est un correspondant de l'Observateur du 31 Mars dernier.

Quelleque soit la vie politique d'un homme, quelque soient ses opinions, il me semble que les bonnes actions d'un homme devraient être pour lui un bouclier capable de résister aux traits de l'envie et de la calomnie. Mais il y a toujours eu et il y aura toujours de ces âmes basses qui semblent être nées pour calomnier et ternir, par leurs insinuations mensongères, l'éclat de ces nobles actions qui ne sont toujours guidées que par de véritables sentiments de patriotisme.

Qui aurait pensé que la mort du Docteur Theller, au lieu de rappeler le souvenir de ces nobles actions, de ces heureux dévouements de 1837 et 38, ne servit qu'à augmenter la rage et la haine de certains calomniateurs plutôt dignes d'être rangés parmi les brutes que de vivre au milieu d'hommes honnêtes et reconnaissants des services rendus.

Je n'entreprendrai pas, mon cher Bourru, de défendre la vie politique du Dr. Rousseau, je ne parlerai nullement de ce qu'est, ou de ce que peut être le Docteur, mais au moins je veux que les ignobles mensonges du correspondant bien digne de l'Observateur, ne reste pas sans réponses.

Tous ceux qui ont eu connaissance de la rébellion de 37-38, savent quelle part le Docteur Rousseau a pris dans cette lutte du droit contre la force, tous savent que lors de l'évasion de Theller le Docteur Rousseau a fait noblement son devoir, et que s'il est quelques actions capables de couvrir un homme des attaques lâches et ignobles du calomniateur, le dévouement et les preuves de patriotisme que le Docteur a montrés en 37, devraient être assez puissantes pour le mettre à l'abri de ces calomniateurs, que le premier venu peut acheter, si toute fois ils en valaient la peine.

UN AMI DU BOURRU.

Plusieurs de nos abonnés de la campagne se plaignent de ne pas recevoir le Bourru, nous leur assurons que

tous les numéros leur ont toujours été envoyés régulièrement. C'est chez nos maîtres de postes qu'il faut aller en chercher la raison. Nous croyons qu'un tribunal d'inquisition devrait être établi partout où il y a un bureau de poste.

Nos remerciements à l'Hon. F. X. Lemieux pour l'envoi de documents parlementaires.

INCENDIE.

Dans la nuit du 31 Mars au premier avril, le feu éclata dans une maison appartenant à un Monsieur Dupras, rue Richardson, et quatre maisons sont devenues la proie des flammes. Cet incendie est une preuve bien malheureuse du mauvais système qui a fait retrancher nos compagnies de pompiers.

Il n'y avait alors que quatre hommes de police pour arrêter les progrès de l'incendie, et tous les hydrants étaient mal en ordre.

Est-il possible de croire que quatre hommes de police, vêtus d'une manière gênante, peuvent veiller au bon ordre de la cité et en même temps remplir les fonctions de pompiers.

Cette lésinerie de la corporation est sans doute un bien grand malheur pour les citoyens, voilà trois malheurs lancés entre les griffes de la misère, et cela parce que la corporation a voulu ménager quelques piastres qu'elle employait si à propos auparavant.

Le capitaine J. X. Moisan a donné à cette occasion une preuve du tort qu'a eu la corporation de retrancher les autres compagnies de pompiers, c'est lui qui a jeté l'eau le premier, quoiqu'arrivé après la police.

L'activité du Capt. Moisan et son expérience nous ont fait regretter l'ancienne organisation, et nous pouvions juger alors si l'incendie eut été arrêté bientôt si les autres compagnies de pompiers eussent encore existé.

M. Rosa a su, lui aussi, à cette occasion, faire regretter la compagnie à laquelle il appartenait.

MM. les conseillers devraient, il

nous semble, revenir à l'ancien système et décharger la police de ces fonctions incompatibles avec celles de gardiens de la paix publique.

AVIS

Un citoyen de St.-Sauveur venu trop tard pour ce numéro.

UNE LIQUIDATION D'UN NOUVEAU GENRE.

Toronto devient célèbre par les mœurs de ses habitants. Un de ces jours derniers, dit le *Colonist et Atlas*. Une dame très-élegamment toiletée, se promenait dans la rue Jarvis, manifestement en quête d'une rencontre, quand tout à coup on lui vit mettre la main sur le col d'un *gentleman*, habitué d'un *saloon* tenue par le mari de la dame, et lui donner du pied dans les parties anonymes et du poing dans la figure, au grand scandale des passants attroupés autour des combattants. Le *gentleman* abimé sous les coups et dans la confusion, se dégageant de son mieux, prit ses jambes à son cou et dévora le terrain sous les regards ébahis. On apprit alors qu'ayant refusé de payer ses consommations du *saloon*, la dame en question avait voulu liquider de cette façon sa réclamation contre le quidam. Cette dégoûtante scène donne la mesure des mœurs qui règnent dans le pays de la race supérieure; et il paraît que les *saloons* de Toronto sont des lieux délectables. On se rappelle que c'est là que le malheureux Fleming avait fait cette éducation qui l'a conduit à la potence.—*Canadien*.

—On parlait, dans une compagnie, de la *métempyscose*: quelqu'un, qui comptait faire une bonne plaisanterie, répondit qu'effectivement il se souvenait d'avoir été le veau d'or. Vous n'en avez perdu que la dorure, lui répartit une dame assez plaisamment.

CONDITIONS.—On s'abonne chez Mr. P. Latorneau, rue Lamontagne, en payant 50 cents par six mois et d'avance. Toutes lettres et correspondances doivent être adressées franches de port, et comme suit: [Pour le Bourru, boîte No. 134, Bureau de Poste.]